

Diocèse de Quimper et Léon

(Dernière mise à jour le : 04/10/2019)

Historique

Le diocèse de Quimper et Léon fut établi par le Concordat de 1801 et correspond au territoire du département du Finistère. Ce diocèse est composé d'éléments de cinq anciens évêchés : la totalité de l'évêché du Léon, la plus grande partie de l'évêché de Cornouaille, trois cantons du diocèse de Tréguier, deux paroisses et une trêve du diocèse de Dol, deux paroisses et deux trêves du diocèse de Vannes.

D'abord intitulé diocèse de Quimper en 1801, l'intitulé devient diocèse de Quimper et de Léon par un décret pontifical du 23 novembre 1853.

Responsable des archives

Madame Kristell Loussouarn

Adresse du service d'archives

Evêché, 3, rue de Rosmadec, CS42009,
29018 Quimper Cedex

Téléphone / Fax

02 98 55 34 47

Adresse mail

archives@diocese-quimper.fr

Site internet

<http://diocese-quimper.fr/archives>

Conditions de consultation et de communication

Salle de lecture ouverte sur rendez-vous. Fermeture annuelle au mois d'août. Communicabilité des documents : le délai général de communicabilité est de 30 ans. Ce délai peut être porté à 50 ans (documents concernant des informations nominatives, la gestion financière du diocèse), 70 ans (documents du Saint-Siège et du conseil épiscopal), 100 ans (registres de catholicité, dispenses de mariage) et 120 ans (dossiers de carrière).

Métrage linéaire et dates extrêmes de l'ensemble des fonds conservés

Volume : 1160 ml, y compris les registres de catholicité (670 sans les registres). Dates extrêmes : 1390-2014.

Instruments de recherche

Les descriptions sont enregistrées dans une base informatique. Un répertoire numérique détaillé des fonds est disponible en salle de lecture. Des inventaires de fonds sont progressivement mis en ligne sur le site internet du service.

Les fonds

Archives de l'administration épiscopale et curiale :

Séries A à H, J, L à O, R à T. – 280 ml. (1802-2014).

Cœur des archives diocésaines, ces archives sont réparties sur de nombreuses séries du cadre de classement pour la période 1802-2007, puis conservées dans la série T pour les documents postérieurs à 2008. On peut y trouver les documents relatifs aux relations avec le Saint-Siège (bulles pontificales, rapport des visites ad limina, indults) (série A), avec les autres diocèses de France (série B), l'autorité civile (série M), les instituts et congrégations religieuses installées dans le diocèse (série R). Papiers des évêques (XIXe-XXe siècles), dossiers des affaires diocésaines suivi par les vicaires généraux (fin XXe) sont conservés en série D, les conseils diocésains (épiscopal, presbytéral, pastoral) dans la série E. La série H conserve l'administration des différents petits et grands séminaires qui se sont succédé ainsi que le suivi des élèves. A l'exception du collège Saint-Alain de Scaër, aucun fonds d'écoles n'est conservé mais des dossiers de suivi de l'enseignement catholique par l'évêque sont classés en série J. De nombreux rapports et enquêtes directement utiles à la recherche historique et locale sont conservés dans la série F (surtout 1880-1960). Les documents utiles à l'histoire financière et immobilière (restauration, construction de nouvelles églises, vitraux) sont en série L.

On peut également mentionner les dossiers des causes de béatification débutées à la fin du XIXe siècle : Santig Du, Michel Le Nobletz, Julien Maunoir (série G), les dossiers d'organisation des nombreuses missions paroissiales (série E) avec des explications de tableaux de mission (taolennou). Plusieurs séries de ces tableaux (taolennou) sont conservées par les Archives.

Une série particulière (série N) a été créée pour accueillir les documents relatifs à la langue bretonne : catéchismes, cantiques, prédication bretonne, controverses linguistiques, études grammaticales et dictionnaires.

Archives "pastorales" émanant des services diocésains, des œuvres et mouvements :

Série K- Apostolat et œuvres - 120 ml. (1818-2008).

Chaque mouvement ou service de pastorale correspond à une sous-série. Peuvent être plus particulièrement mentionnés : un fonds important sur les patronages (12K), les fonds d'Action catholique particulièrement de la JOC, la JAC et la Mission de la Mer.

Registres de catholicité :

Série BMS – 490 ml.

Collection à l'évêché à partir de 1859. Pour la période 1801-1858, les registres réalisés en un seul exemplaire sont localisés soit à l'évêché soit aux Archives départementales (série V-Dépôt). Quelques registres clandestins de la période révolutionnaire sont conservés à l'évêché.

Archives des paroisses :

Série P.- Paroisses – 89 ml. (1800-2014).

La sous-série 2P accueille les dépôts faits par les paroisses du diocèse. En 2015, 201 dépôts pour 337 paroisses. Dans une paroisse type, on pourra y trouver : comptes de la paroisse, registres de confréries, cahiers de prône, rapports de visites canoniques, éléments de correspondance, plans et photographies éventuellement. La série V-Dépôt des Archives départementales du Finistère est un complément de la sous-série 2P, résultat d'une collecte d'archives paroissiales du XIXe, pendant la période 1962-1972.

Archives personnelles des membres du clergé :

Série Z. – 83 ml. (1653-2007).

Les fonds particuliers des prêtres sont rassemblés dans la série Z (qui accueillent également quelques fonds de personnalités laïques). Ces fonds sont très variables dans leur volume et dans leur contenu en fonction de la personnalité du prêtre (érudit, missionnaire, enseignant, artiste, ...).

Archives figurées :

Série Y- Archives figurées – 15 ml.

Affiches (1Y) ; cartes postales (2Y) ; images mortuaires des prêtres (3Y) ; albums et photographies classées par paroisses, par personnalité ou événement (4Y) ; plaques de verre (5Y) ; diapositives (6Y), plans (7Y).

Archives audiovisuelles :

Série W – Archives audiovisuelles : documents non traités à l'exception d'une quinzaine de films numérisés.

Une collecte d'archives orales est en cours. Les archives de la radio diocésaine sont conservées par le service diocésain de communication.

Archives numériques :

Série Num – Archives numériques (quelques documents correspondant à des copies numériques d'archives complétant les fonds diocésains mais conservés par des particuliers).

Archives de Dom Michel Le Nobletz (1577-1652), missionnaire de la Contre-réforme catholique en Basse Bretagne – 5,7 ml – Période : 1ère moitié du XVIIe siècle : 14 cartes peintes sur parchemin et un ensemble de carnets manuscrits dit "Déclarations" de Michel Le Nobletz. Ces documents sont inscrits sur la liste des objets classés Monuments historiques depuis 2003.

Fonds de l'architecte Joseph Bigot et de son fils Gustave Bigot (architectes départementaux et diocésains) (8L) - 29 ml - Période : 2e moitié du XIXe siècle. Les archives concernant les bâtiments religieux et les bâtiments de personnes privées (manoirs, maisons, restaurants, commerces) de ces architectes sont conservées aux Archives diocésaines tandis que sont conservées aux Archives départementales les dossiers sur les bâtiments publics.

Fonds d'Ancien Régime - Séries AA et BB. - 23 ml - 1390-1800.

Les séries d'Ancien Régime conservent quelques documents en provenance de fonds privés qui peuvent être pour les chercheurs un utile complément de la série G des Archives départementales. Ces documents proviennent pour une bonne part des paroisses mais on peut également y trouver quelques bulles du XVIIIe, des éléments de justice et d'impositions, des sermons en breton. Les dossiers des paroisses contiennent en général quelques pièces à l'exception de la paroisse de Pleyben dont le fonds d'Ancien Régime est conservé ici au complet.